

De nouveaux itinéraires sécurisés pour les cyclistes

Chaussidou, vélo-cartable, trans Marmande Express : plutôt que la création de pistes cyclables, la municipalité mise sur des aménagements « par touches » pour inciter les trajets à vélo

Camille Groc
c.groc@sudouest.fr

Alors que les crises énergétique et climatique étaient au cœur du conseil municipal de la ville de Marmande ce lundi 17 octobre, la présentation de la troisième phase du Plan vélo tombait à point. Après avoir agi sur le stationnement des cycles et l'amélioration de la signalétique dans les zones de rencontres intraboulevards, l'équipe municipale engage ses efforts dans la création des itinéraires sécurisés pour les cyclistes.

Le but est de favoriser les déplacements doux en incitant « les trajets du quotidien, de moins de 5 kilomètres, entre le domicile et le travail ou pour emmener les enfants à l'école », a rappelé la conseillère Séverine Chastaing, qui a présenté les différents aménagements. Et à commencer par la mise en place d'une voie centrale à chaussée banalisée (CVCB) sur l'avenue des Martyrs-de-la-Résistance : soit 670 mètres entre le rond-point de la Liberté et celui du Chêne-Vert pour relier les chemins existants sur l'avenue Flemming et la rue de Lolya.

Inadapté ?

Le principe de la CVCB ou chaus-sidou, déjà expérimentée depuis le printemps rue Jean-Goujon, est d'obliger les voitures à circuler au centre de la voie pour dégager des cheminements latéraux pour les cyclistes. En cas de croisement, c'est à l'automobiliste de se ranger derrière le deux-roues... Le code de la route, en somme. « Ce n'est pas la panacée, mais cela permet de sécuriser là où on ne peut pas créer de vraies pistes », a répondu le conseiller Didier Dubrana face au scepticisme de l'opposition.



Testée rue Jean-Goujon, la voie centrale à chaussée banalisée ou chaus-sidou sera mis en place avenue des Martyrs-de-la-Résistance. c.g.

« Le trafic de cette voie (5 000 voitures par jour) est trop élevé, si on suit les recommandations du Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les ris-

quelque chose de révolutionnaire », a commenté la conseillère qui, comme ses collègues, a finalement voté le projet.

Une liaison avec la voie-verte

Balayant cette pointe d'ironie, le maire Joël Hocquelet a défendu un plan « par touches » pour apaiser les situations où la rencontre entre automobilistes et cyclistes peut être dangereuse, surtout pour les jeunes. La « vélo-cartable », en création depuis la mi-septembre, n'est là non plus, pas une piste cyclable, mais un itinéraire signalé par le traçage au sol et des pictogrammes qui relie les établissements scolaires

sur cinq kilomètres en direction de l'avenue du Général Leclerc.

À cette voie s'ajoute la création de la Trans Marmande Express qui traverse la Gravette en passant par l'avenue de l'Automne jusqu'à la rue de la gare et l'aménagement du boulevard interquartiers. Dans les projets également, la liaison avec la voie-verte Casteljaloux-Marmande en aménageant le chemin du Roc pour la faire venir de la zone commerciale ouest jusqu'au centre-ville. Un point noir subsiste, l'accès à la ville par l'avenue Paul-Gabarra et la traversée du vieux pont. Le passage à 30 km/h est envisagé.

« Le but est de favoriser les déplacements doux »

ques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) », a soulé- vé Martine Calzavara qui n'a pas manqué de tacler le Plan Vélo de la majorité. « On s'attendait à